



De l'obéissance au XXI^e siècle

J'invite ceux qui auraient la chance de voyager en Grèce de prendre le temps d'effectuer un petit crochet par le défilé des Thermopyles ; ils pourront se recueillir devant la stèle érigée à la suite de la bataille éponyme, en 480 av. J.-C, qui porte l'épithète désormais célèbre :

« Passant, va dire à Lacédémone (Sparte) que nous sommes morts ici pour obéir à ses lois »

Elle rappelle en effet le sacrifice des quelque 300 hoplites commandés par le roi Léonidas 1^{er}, face à l'armée perse de Xerxès, très largement supérieure en nombre. Elle intervient dix ans après la victoire de Marathon, qui avait vu la défaite de l'armée de Darius et son repli en Asie Mineure. Cette défaite tactique, emblème de la résistance grecque face à l'invasion, permit toutefois de retarder la prise d'Athènes par les Perses ; et quelque temps plus tard, elle fut surtout à l'origine de l'écrasement de leur adversaire par les Grecs au cours de la bataille de Salamine.

Cette bataille, ou plutôt ce sacrifice librement consenti, survenu voici presque 2500 ans, montre à travers ce sobre épithète que l'obéissance demeure au cœur du métier de soldat. Elle est au cœur de la vie quotidienne de toute collectivité militaire ; elle l'est surtout en opérations, puisque le fait de se retrouver sur un théâtre d'opérations, c'est-à-dire face à un adversaire, sous-entend que tout soldat doit s'engager à remplir la mission confiée et que cet engagement peut, le cas échéant, aller jusqu'à risquer sa vie, voire à la sacrifier.

Il n'y a pas si longtemps, le règlement de discipline générale stipulait que « la discipline faisait la force principale des armées »... C'est sans doute excessif, notamment aujourd'hui, où les forces morales d'une troupe, tout autant que la technologie, sont des facteurs incontournables et essentiels ! Mais, comme les cadres de Saint-Cyr le rappellent souvent aux élèves, « avant de commander, il faut apprendre à obéir. »

Mais que veut dire obéir ? Et que sous-entend l'obéissance ?

La première idée qui vient à l'esprit consiste à se soumettre à une autorité, que cette autorité soit une règle, comme celles de respecter les modes de vie dans un environnement particulier, qu'elle soit un code, comme celui de la route, ou une loi, commune en deçà des frontières de chaque pays ; mais cette autorité est souvent une personne, qui décide, dirige, fixe le cap, coordonne et donne des ordres ou des consignes. Il s'agit donc de faire passer l'intérêt supérieur, ou celui de la collectivité, avant le sien propre. On voit bien que dans la crise que vivent aujourd'hui les sociétés occidentales, il apparaît un vrai débat, pour ne pas dire un conflit, entre les droits individuels, c'est-à-dire l'intérêt de chacun, et le bien commun, à savoir l'intérêt général. Dans le cadre militaire, tout chef, quel que soit son niveau dans la hiérarchie, exécute les ordres d'une autorité supérieure, puis, à son tour, il donne des ordres pour leur mise en pratique.

Dans le cadre normal, le subordonné qui reçoit un ordre peut avoir deux attitudes : l'une passive et l'autre proactive. La première consiste à attendre l'ordre et les consignes particulières, sans chercher, ni à comprendre l'esprit de la mission, ni à anticiper ; on pourrait le résumer par la boutade suivante : « pas d'ordres, je reste assis ! Des ordres, je me lève ! » La seconde est proactive, en ce sens que le subordonné entre dans la pensée de son chef, comprend son intention, adhère à ses idées, les fait siennes et il devient ainsi « force de proposition » ; il est évident qu'obtenir une telle adhésion est le souhait de tout chef, comme d'ailleurs de tout subordonné, car il existe une réelle complicité entre le chef et ses subordonnés, avec toutefois ses limites.

Mais comme nous évoluons dans un monde qui est loin d'être parfait, cette relation d'obéissance entre chef et subordonnés possède des limites qu'il ne faut pas négliger. En effet, l'obéissance confère à celui qui en use un pouvoir exorbitant. La première de ces limites est inscrite dans la loi et dans le statut général des militaires, à savoir, le devoir pour tout subordonné de « ne pas obéir à un ordre manifestement illégal », cas heureusement extrêmement rare, mais qui présente le double avantage d'éviter de se réfugier derrière la discipline pour accomplir des ordres manifestement illégaux et de rendre responsable tout subordonné de l'exécution d'un ordre reçu, à savoir de la manière dont il a été exécuté, afin d'éviter ainsi toute dérive.

La deuxième limite qui rejoint en partie la première est l'obéissance aveugle, sans chercher à comprendre le cadre général de son action ; c'est l'allumeur de réverbère du Petit Prince, qui ne cesse de répéter : « La consigne, c'est la consigne. » Le monde autour de lui a changé, sa planète tourne de plus en plus vite, mais comme il ne se préoccupe que de respecter la consigne à la lettre, il en vient à allumer le réverbère quand le jour point et à l'éteindre le soir venu.... Cet exemple peut faire sourire, mais l'expérience nous montre qu'il n'est pas aussi rare et qu'il faut rester à la fois vigilant et modeste, en veillant à adapter les ordres ou les « consignes » quand l'environnement évolue.

Enfin, il faut aussi savoir relativiser ce qu'on appelle « l'obéissance d'amitié », rendue célèbre par la phrase bien connue du général Frère : « J'obéis d'amitié » : il est vrai que lorsque l'on peut ajouter une dimension affective à son devoir, c'est une situation idéale, que beaucoup, à juste titre, envient. Mais ce mode de commandement risque de dévier, dès lors que l'on pense que l'exercice du commandement passe forcément par l'amitié et que l'on n'obéit plus que par amitié, c'est-à-dire quand le sentiment prend le pas sur le devoir.... Car dès lors que la situation devient conflictuelle, notamment en opérations, mais aussi dans la vie quotidienne quand une faute est commise, le subordonné peut ne plus comprendre et ce chef être mal à l'aise. C'est Clausewitz qui disait : « dans une chose aussi grave que la guerre, les erreurs dues à la bonté d'âme sont les pires des choses ». Car si le chef se met à faire du sentiment pour commander, notamment au combat, il est quelqu'un qui n'aura aucun sentiment à notre égard, c'est bien l'adversaire. Comme ce sujet est sensible et pourrait heurter certains de nos camarades qui ont fait leur la devise du général Frère, deux exemples d'actualité semblent nécessaires :